



Télétravail (Home-Office), gain de temps et d'argent

Le télétravail offre aux salariés, quand leur présence physique n'est pas indispensable dans les locaux de l'entreprise, la possibilité de travailler à domicile. Par définition, il réduit les transports et donc les émissions de CO2.

Parallèlement, le télétravail permet à l'entreprise de rationaliser l'utilisation de ses locaux (et par conséquent de réduire leur coût) et est souvent perçu par le salarié comme un avantage (souplesse dans les horaires, responsabilisation).



Visio-Conférence économie de transport



En évitant aux participants concernés d'avoir à se déplacer pour se réunir, la visioconférence supprime de fait des trajets et réduit d'autant la pollution.

Au regard du temps gagné et des économies de transports, le coût du matériel nécessaire à la mise en place de cet outil est rapidement amorti.

Espace de réunion gain de temps et économie de transport

Des espaces de réunion sont mis à votre disposition dans votre ville pour vos collaborateurs. Evitez un déplacement pour un rendez-vous client et utilisez un espace entièrement équipé (vidéoconférence, audioconférence,...) où vos collaborateurs seront au calme et pourront se concentrer sur leur travail.

Montrez à votre client que vous êtes une entreprise soucieuse de l'environnement.